

COLLECTION NOUVELLE PENSÉE MODERNE

Ordre croissant

LPP 477 à 486

666 Lois, Pensées & Principes Monthomiens

**Recueil à l'usage des
citoyens éduqués et des
sociétés modernes**

Monthome

Version numérique

Éditions Men3

Ordre croissant
477 à 486
10 LPP

666 Lois, Pensées & Principes
Monthomiens

Extrait disponible gratuitement pour un seul téléchargement
dans le cadre d'un usage strictement privé.
Utiliser la mention « Monthome » pour toute reproduction de contenus.

M3 Editions Numériques
SAS au capital de 30 000€
39, Place Gramont
40700 Hagetmau - France
www.bookiner.com
Courriel : contact@bookiner.com
Version numérique ISBN : 9791023712247
Première diffusion : 1er Trimestre 2017

L'ordre n'est qu'un équilibre forcé et instable dans la durée, viable uniquement dans un espace cadré, linéaire, prévisible, sous contrôle, avec des acteurs et intervenants volontairement autodisciplinés ou obéissants. Il ne faut donc pas confondre l'ordre et l'harmonie. L'ordre n'est qu'un dérivé imparfait de l'harmonie portant en lui son contraire, le désordre, au moindre mouvement intempestif, impact imprévu, erreur, échec ou basculement. En dehors de l'univers minéral et de certaines espèces animales, l'ordre est toujours imposé de manière unilatérale par les éléments en posture de dominance, ainsi que par l'imposition de règles structurantes et/ou de conditions normatives. En ce sens, l'ordre est une pure invention humaine à l'échelle organisationnelle, collective et sociétale.

Si l'objectif de l'ordre consiste à éviter l'entropie (confrontation, chaos, dérèglement, déséquilibre, dysfonctionnement...) dans un univers privé, social, politique, sociétal, il induit forcément avec lui un rapport de force, des contraintes imposées, des obligations, des devoirs. Un socle phénoménologique qui diffère largement de celui de l'harmonie, laquelle repose sur une efficience naturelle favorisant un équilibre dans l'interaction positive entre toutes les parties concernées dans le système, l'écosystème, le biotope. En cela, la recherche d'ordre est un aveu d'impuissance à proposer une harmonie d'ensemble.

Si l'ordre se manifeste habituellement par une organisation structurée, logique, stable et rassurante, il n'est pas un tropisme issu de la nature malgré l'équilibre factuel et apparent en résultant. L'harmonie apporte, au contraire, un équilibre permanent fondé sur des principes d'homéostasie, de régulation, d'équilibre réciproque, de synchronisme, dans la diversité des espèces et des variétés concernées. Elle introduit les notions de sérénité, de paix intérieure, de solidarité, d'entraide, de respect de l'autonomie vitale, dans la différenciation permanente des entités concernées.

C'est souvent l'inverse pour l'ordre qui doit d'abord s'imposer avant d'être accepté en requérant obéissance et soumission par l'autorité, la force, le refus des différences, le conditionnement, la pression, la culpabilisation, voire l'infantilisation. Au niveau sociétal, l'ordre est davantage révélateur d'une nécessité de conserver le pouvoir et la maîtrise d'action sur le peuple ou les membres concernés. Il induit alors forcément un cadrage réglementaire, normatif, législatif, administratif, technocratique, propice à une systématisation croissante. L'ordre est intimement lié à la vie et au développement de chaque système en vue de lui permettre de lutter en interne contre les déviations déstabilisatrices, d'éviter les dérives dans l'unité des pratiques et des usages officiels et légaux ou encore d'endiguer la contestation contre ses propres dogmes.

Plus une société se développe, plus l'ordre a vocation à devenir croissant et à entraîner dans son sillage le recours majoritaire à des pratiques conservatrices. Cette tendance incite à créer sans cesse des lignes et des murs à ne pas dépasser au risque de recourir alors à la sanction ou à l'exclusion. En cela, l'ordre est à l'origine d'un cortège d'inversions sociétales qui, en voulant trop bien faire, a progressivement déformé le rapport entre le système et le citoyen. Il en découle une surenchère permanente visant à adapter l'ordre aux nouvelles poussées, attentes et exigences des individus. En cela, l'ordre s'oppose souvent à la légitimité de l'évolution humaine en la cadrant constamment par le recours à la loi, aux valeurs dominantes, à la hiérarchisation des relations.

Le bon côté de l'ordre est d'imposer des règles communes contre toute forme de négativité et de violence destructrice, de laisser-aller et de laisser-faire pouvant entraîner le désordre et/ou de nature à remettre en cause la sécurité collective. Le mauvais côté est de pouvoir se justifier à partir de n'importe quelle mauvaise loi, valeur ou pratique, se défausser dans certains cas

d'une prise personnelle de responsabilité ou encore protéger des rôles et statuts pas forcément à la hauteur des enjeux en lice.

L'acceptation individuelle et collective de l'ordre tend plus à enfermer l'individu dans des routines et des habitudes de vie sécurisées et confortables, qu'à favoriser une ouverture et une dynamique de changement évolutionnaire ou de passage à l'acte audacieux. La référence à l'ordre imposé n'est pas d'essence de la démocratie en altérant à la source même son esprit et ses valeurs telles que : le respect de l'intégrité et de l'autonomie humaine, l'autodiscipline, le libre arbitre, la légitimité, l'équité, le discernement, l'esprit de responsabilité... seules vraiment capables d'élever l'individu dans sa condition humaine. *A contrario*, en se justifiant face à l'occurrence du désordre que celui-ci soit entropique, raisonné ou créatif, l'ordre impose tout un cortège de postures directives et impersonnelles telles que : l'égalité dogmatique, l'indifférenciation, la discipline, la soumission, le suivisme, la normalisation, la hiérarchisation...

C'est toute la problématique de l'ordre que d'observer son extension permanente et symétrique au niveau de la systémisation en cours. Il en résulte que plus l'ordre imposé est important et omniprésent, plus il durcit et encadre les conditions de vie en devenant antidémocratique. Il tend alors à devenir excessif en produisant les racines mêmes du désordre et de la dysharmonie intérieure dans l'esprit humain qu'il s'oblige ensuite à réguler dans un cycle pervers et liberticide.

Il est évident que la tendance structurante et coercitive de l'ordre interagit directement sur le fonctionnement naturel et vital des individus. Lorsque l'ordre est croissant, il induit dans ses excès des effets contradictoires faisant que si le recto de l'ordre favorise la paix, la stabilité et la quiétude sécuritaire en surface de vie, son verso sous forme de contraintes imposées participe à standardiser, rigidifier, voire appauvrir les relations humaines. C'est le paradoxe de l'ordre croissant que de favoriser artificiellement la vie collective et d'inhiber, en même temps, la nature intime des individus.

Dès lors, la question à se poser est de savoir s'il faut accepter que la primauté exogène de l'ordre imposé puisse produire en permanence un désordre endogène non conscient interagissant sur l'harmonie naturelle.

LPP 477 – Ordre croissant

Selon l'ordre imposé se détermine le destin des hommes et des sociétés. Tout ordre induit d'énormes conséquences dans la vie personnelle, collective et l'orientation sociétale. Il induit les priorités à favoriser, les déviances à sanctionner, les habitudes et les routines de vie acceptables dans l'espace public et privé. Plus l'ordre est légalisé, normé, autoritaire, plus il s'impose et plus il formate les comportements et matrice les mentalités dans le sens de l'obéissance, du conformisme, du suivisme, de la docilité. Il instille alors le politiquement correct, le recours à la pensée dominante, la collaboration plus ou moins étroite avec le système, la délégation, la hiérarchisation, l'acceptation inconditionnelle de ce qui est officiel, institutionnel, organisationnel. En ce sens, l'ordre exogène apporte un certain confort moral et mental dans sa capacité à satisfaire momentanément les besoins d'appartenance et de sécurité. La recherche de cet avantage induit, parallèlement, l'obligation collective et individuelle à se soumettre aux règles imposées par le système et/ou les entités dominantes. À l'opposé, l'absence ou le défaut d'ordre au sein de toute cohorte d'individus inaboutis, non éduqués, mal affirmés, médiocres, favorise une entropie certaine et un retour plus ou moins radical à la loi du plus fort, à la violence. L'ordre exogène ou imposé n'est pourtant pas la solution idéale chez l'individu abouti, stable, discerné, mature, faisant que chez lui moins l'ordre est vécu de manière directive et impérative, plus il favorise la libération des talents, des énergies, des capacités et des potentiels. Si l'ordre exogène procure une sécurité apparente, l'ordre endogène favorise l'accès à l'harmonie, ce qui est bien plus fort, stable, positif et productif. En tout système, la primauté de l'ordre exogène sur l'ordre endogène entretient, au contraire, toutes les formes de dysharmonie, de dysfonctionnement et de déviance, que le maintien de l'ordre s'évertue ensuite à canaliser dans une fuite en avant sans fin.

LPP 478 – Ordre croissant

L'ordre est d'essence sociétale et non naturelle. Il est fondamentalement artificiel dans sa destination à défendre et à protéger d'abord des intérêts de domination et/ou de gouvernance idéologique, politique, économique, hiérarchique, organisationnelle. Sa mise en place suppose un cadrage législatif, normatif, autoritaire, destiné à rendre les individus obéissants, dociles, participatifs, conformes aux attendus du système. L'ordre justifie également tous les procédés sécuritaires, les postures officielles, le formatage éducatif et moral des esprits et l'organisation standardisée des tâches et des fonctions. L'ordre est d'autant plus important qu'il permet, à la fois, le contrôle des masses et le recadrage des individus jugés primaires ou inaboutis, capables de déviance, d'indiscipline, de désorganisation, de violence. De ce point de vue, l'ordre regroupe un ensemble de mesures imposées par la gouvernance ou l'autorité en place afin de contrôler au maximum les individus, de lutter contre l'instabilité structurelle et contre les risques conjoncturels. Sans instabilité, risque majeur ou déviance forte, l'ordre n'a aucune raison d'être. De la même manière, plus les individus sont autodisciplinés et responsables, moins l'ordre imposé se justifie. Des évidences qui confirment le fait que tout ordre est fondamentalement relatif.

LPP 479 – Ordre croissant

Tout ordre imposé suppose une contrepartie de garanties sécuritaires et régulatrices proportionnelles. À cette condition, l'individu peut être demandeur d'ordre exogène (autorité publique, force de l'ordre, rigueur de la loi, mesures sécuritaires...) même si cela entraîne pour lui des obligations et des devoirs supplémentaires. Toute offre d'ordre est positive lorsqu'elle satisfait à un niveau d'acceptabilité dans l'équilibre réel et non virtuel. Ce niveau doit correspondre à un rapport d'équilibre sur les fondamentaux entre l'égalité et la légitimité, les droits et les devoirs, l'exercice facilité des libertés et les obligations individuelles et collectives en résultant. Sans ce rapport d'équilibre l'ordre induit forcément un déséquilibre structurel et un retour d'effet, une réaction sous forme de désordre potentiel. Toute la problématique de l'ordre exogène est dans son application et dans la manière dont il est imposé par les

dominants ou les représentants du système. Plus la dimension sécuritaire et/ou procédurière est majoritaire, plus l'ordre change de polarité jusqu'à devenir négatif, voire excessif. Dans ce cas, l'ordre produit sa propre entropie par l'excès de lois, règles, procédures, contraintes, devoirs imposés, jusqu'à devenir un contresens sociétal ou organisationnel. En matière d'ordre endogène propre à l'individu, tout ce qui affecte directement l'organisation intuitive et la régulation naturelle, harmonieuse et discernée, induit également des dysfonctionnements, de la dysharmonie, voire une source chronique de déviances. En cela, l'ordre favorise soit l'harmonie, soit l'entropie, soit l'équilibre instable. Dans la recherche d'équilibre, tout ce qui s'impose sous l'angle exogène de manière non naturelle ou acceptée par l'individu induit forcément un équilibre instable impliquant la nécessité d'user d'autorité, l'obligation de renforcer le maillage normatif et législatif et/ou le durcissement dans la sanction. Tout équilibre instable en surface entraîne mécaniquement l'augmentation de l'entropie en profondeur. L'ordre idéal est celui que s'impose volontairement l'individu et non celui imposé par le collectif, l'organisation, le système ou la société.

LPP 480 – Ordre croissant

L'ordre participe au matricage sociétal dans la conduite des masses et des individus. Il donne le ton en matière de démocratie réelle ou supposée. Sachant que l'ordre appelle l'ordre dans un mouvement d'extension croissant, la tendance générale est à ce que l'ordre exogène dominant en provenance du système s'impose toujours sur l'ordre endogène propre à chaque individu. Ce forçage non naturel induit en permanence des perturbations, des tensions mineures ou majeures, des crises, des refus, faisant que l'individu n'a que trois grandes postures possibles. La première est de se comporter dans un cadre d'affirmation de soi favorisant l'autonomie, l'indépendance, l'autodiscipline, l'esprit de responsabilité, en décidant ce qui est bien, bon, utile pour soi-même et/ou autrui. La seconde est de subir plus ou moins passivement, docilement, de manière dominée, l'ordre imposé alimentant alors la médiocratie collective ou structurelle. La troisième consiste à se confronter directement (violence, rébellion, opposition, contestation, nihilisme...) ou indirectement (résistance passive, désobéissance manipulatrice, évitement des règles...) en produisant alors toutes les principales déviances légales et officieuses connues en société. Si l'ordre imposé est le fondement principal des sociétés modernes, il en est aussi la limite objective. Ainsi plus une organisation se modernise, plus elle se complexifie dans l'ordre administratif, sécuritaire et procédurier et plus elle produit de la systématisation. Elle devient alors moins efficiente du point de vue de l'implication volontaire et proactive des individus. En recherchant le résultat et/ou la productivité en développant ou optimisant certaines capacités, elle s'autolimite également en matière de bridage d'autres potentialités. Le choix sociétal de l'ordre exogène dominant participe directement à la systématisation et à ses excès. Plus il s'impose à l'individu, au collectif, à l'entreprise au sens large, plus il produit parallèlement de la normalisation, de l'amplification administrative, de l'autocensure, de l'inhibition, restreignant sans cesse les périmètres libertaires dans les besoins et attentes du moment, dans l'agilité et la créativité nécessaires. Il produit alors des inversions caractérisées dans les comportements avec la présence chronique de frustration et d'insatisfaction qui sont les moteurs de toute crise ultérieure.

LPP 481 – Ordre croissant

Dans toute structure, organisation ou communauté, plus l'ordre est normalisé et standardisé, plus il fait gagner en efficacité et/ou qualité immédiate, en protection ponctuelle, en orientation et ciblage des comportements. Si l'ordre imposé est utile et structurant en surface des comportements individuels et collectifs en permettant de mieux s'orienter, agir, s'organiser, se déterminer et/ou bénéficier d'une plus grande visibilité dans un cadre déterminé, prévisible, linéaire, il réduit parallèlement, voire inhibe tout un champ des possibles ainsi que le libre exercice d'autres potentiels et capacités. Sans ordre endogène concomitant stable et durable, il fait perdre en efficience du point de vue de la mobilisation optimale de l'ensemble des états

d'être et des ressources capacitaires, dans la puissance et l'intensité des pulsions adaptatives et créatives, dans l'opportunisation optimale des cas et des situations. En fait l'ordre est un tropisme naturel qui est soit contrarié par la contrainte externe, soit renforcé par l'harmonie intérieure. Que l'un ou l'autre soit imparfait ou déséquilibré et l'ordre général ne devient qu'un état relatif de stabilité à forte probabilité d'effet boomerang négatif. Sous l'angle de l'exercice des libertés humaines, plus l'ordre exogène s'impose sur l'ordre endogène, plus il freine ou s'oppose à l'exercice des cinq libertés humaines et notamment bride, censure ou autocensure à la source du comportement la libre expression et pensée, donc le niveau de conscientisation. L'illusion de l'ordre imposé est de faire croire qu'il protège les libertés et favorise la démocratie, sachant que même si cela est vrai de manière partielle ou apparente, l'ordre assèche et/ou aseptise l'adaptation naturelle face à l'imprévu, la rupture et l'inconnu. Il favorise à l'inverse une demande d'habitude, de confort et de routine, en limitant les besoins de changement et d'évolution. De plus, en désharmonisant le fonctionnement instinctif, intuitif, impulsif et spontané de l'individu, l'ordre exogène dans ses excès alimente le désordre endogène. Par désordre endogène, il s'agit de considérer toutes les courbures psychiques et comportementales obligeant à se conformer aux normes sociales, coutumières, civiques, économiques, technologiques, culturelles, morales, législatives, procédurières, administratives... du moment. Autant de courbures qui, associées aux normes et aux usages dominants, retirent progressivement de la puissance à l'Humain et réduisent son potentiel d'humanité, notamment sa capacité d'aboutissement de soi. En cela l'ordre imposé n'agit pas intrinsèquement en faveur de la démocratie citoyenne ni sur la primauté de l'Humain et du citoyen sur le système. Il tend, au contraire, à déshumaniser progressivement la relation au collectif, à l'État, au système, en créant le lit de toute forme de dictature, d'intégrisme, d'intolérance et de psychorigidité mais aussi l'omniprésence artificielle de la robotisation, de la technologie asservissante, de l'intelligence artificielle.

LPP 482 – Ordre croissant

Tout ordre exogène a tendance à s'imposer de manière croissante. L'exercice de cette dominance produit une rivalité profonde entre le système-État et l'individu-citoyen. Si les mesures appliquées par le système-État pour maintenir l'ordre exogène s'imposent le plus souvent dans la sphère publique et collective, l'ordre endogène résiste tout naturellement dans la sphère privée et intime. Cette confrontation sous-jacente entre ordre exogène/ordre endogène, imbrication public/privé, rapport collectif/individuel, entretient un conflit permanent entre des conduites sociales plus artificielles, normées et standardisées devant s'appliquer dans l'espace public et les conduites plus naturelles, davantage lâchées et moins contraintes s'exprimant généralement dans le domaine privé et intime. Alors que chaque individu doit gérer à sa manière ce conflit social/intime s'ajoute l'influence d'une double cohorte de modes de fonctionnement provenant de la sphère institutionnelle, garante de l'ordre collectif, et de l'autre, l'omniprésence de plis psychologiques issus de la personnalité, de l'éducation, des expériences vécues par l'individu-citoyen. En réalité, derrière l'ordre et son équilibre apparent s'additionnent les forces d'inertie et de résistance à l'avancement provenant des procédures, règles, usages et lois, et celles provenant d'un faisceau de besoins d'assistance, de protection, de confort, de prise en charge, entretenues par le sentiment rassurant de sécurité dans le vécu quotidien. Il en résulte alors un ralentissement dans la dynamique sociétale, collective ou de groupe, en cherchant à profiter du caractère autoporteur des structures en place et de la praticité ou fiabilité des habitudes dans le recours à l'ordre. Sans en être vraiment conscient, l'addition de ces forces interagit forcément sur la mentalité, voire sur la fragilisation mentale, en augmentant la dépendance, en réduisant la capacité de défense et une moindre immunisation contre toute forme d'adversité dès lors que l'ordre rassurant disparaît. La confiance et les certitudes que procure le recours à l'ordre ne sont que factuelles et conditionnelles. Elles peuvent disparaître rapidement à la moindre faiblesse dans la protection. C'est tout le paradoxe de l'ordre croissant entre l'impression de pouvoir dominer l'ensemble

d'un contexte donné et les fragilités mentales induites. Ce différentiel alimente automatiquement une demande croissante de sécurité chez l'individu pour une offre croissante d'ordre de la part du système ou de l'organisation en place. En fait, la dominance de l'offre oriente et soumet continuellement la demande.

LPP 483 – Ordre croissant

Plus une société a recours à l'ordre, plus elle alimente l'entropie par domination de l'offre sur la demande. Il s'ensuit que le recours inconditionnel à l'ordre implique une tendance croissante à imposer toujours plus de normativité, de législation, d'autorité, voire d'intolérance dans certaines pratiques comme à refuser d'autres méthodes alternatives. La positivité de l'ordre imposé n'est pas la positivité de l'ordre intérieur. Les apports positifs en matière d'organisation des moyens disponibles, ainsi que dans la mobilisation des ressources utiles, induisent parallèlement une directivité dans les solutions et les réponses apportées. Généralement la durabilité des mesures prises se transforme d'abord en exemplarité à suivre, puis progressivement en relatif conformisme jusqu'à formater une mentalité conservatrice. La constance d'agir dans l'ordre imposé induit la constance du politiquement correct, de l'imitation, de la ressemblance, de l'identification, de l'appartenance, soit autant de postures antonymes de l'affirmation de soi. L'excès d'ordre à vouloir « trop bien faire », tout régenter, soumettre ou contraindre de manière directive et unilatérale, prive l'individu du principe de réciprocité et/ou de contreparties libertaires. La paix et la sécurité proposées par tout système en place ne sont pas des contreparties majeures à l'obéissance, la discipline, la docilité ou le suivisme des individus et des peuples mais, avant tout, des obligations de moyen et de résultat inhérentes à la systématisation en place. La véritable réciprocité à l'ordre imposé est dans l'acceptation concomitante du désordre raisonné, ou désordre créatif, propre à chaque individu. En cela, le désordre raisonné est le seul moyen intelligent de s'opposer à l'ordre excessif comme au désordre entropique, dès lors que l'individu pratique régulièrement les valeurs de l'esprit de démocratie. Par désordre raisonné, il faut considérer une contre-mesure de l'esprit humain à agencer de manière proactive ses propres positions, décisions, actions et formes d'expression, selon ses propres règles et valeurs s'inspirant de l'esprit de démocratie. Le désordre raisonné est la seule voie naturelle permettant de revenir à l'harmonie intérieure. Par désordre créatif, il faut entendre une production d'idées, d'objectifs, de projets, d'initiatives, de changements évolutionnaires, de ruptures, de nature à réorienter le sens de sa propre vie et/ou le destin du collectif. Par désordre entropique, il faut considérer la plus mauvaise des solutions entraînant un désordre généralisé, ingérable et/ou imprévisible dans ses conséquences via la perte de repères ou de valeurs fortes, la destruction, l'anarchie ou, à moindre échelle, le chacun pour soi.

LPP 484 – Ordre croissant

La complicité entre les différents types d'ordre (réglementaire, institutionnel, social, économique...) évite les failles du désordre entropique. Elle profite de ce fait davantage au système qu'à l'individu-citoyen en restreignant chez lui la production naturelle d'affirmation de soi, donc de capacité d'aboutissement, au profit de conduites plus normalisées et stéréotypées. De ce fait, plus un individu est guidé et orienté à l'encontre de son libre arbitre, moins il fait d'efforts par lui-même pour trouver des solutions différentes et/ou plus adéquates. Il devient alors plus facilement passif, suiveur et/ou instrumentalisé par le système en place. C'est la raison pour laquelle le meilleur antidote à l'ordre imposé est le désordre raisonné et créatif par le biais de l'autodiscipline responsable et discernée. Cela signifie que les règles imposées n'ont plus d'effet coercitif ou obligatoire sur l'individu qui choisit par lui-même la meilleure manière de faire selon son cas, sa compétence et son discernement du moment. Il ne s'agit pas de refuser l'ordre exogène mais de le relativiser et/ou de l'utiliser par défaut. Le pur refus d'un ordre imposé en essayant de lui substituer un autre ordre imposé n'est pas conseillé. Il induit forcément toutes les facettes de l'agressivité, de la manipulation, de la ruse, de la tromperie

intellectuelle, qui ne peuvent fournir qu'un modèle de remplacement aussi imparfait et instable à terme que le précédent. C'est la raison pour laquelle tout ce qui contribue à créer les conditions de l'autodiscipline responsable et discernée via l'ordre endogène ou le désordre raisonné, est la voie d'excellence à suivre dans toute véritable démocratie.

LPP 485 – Ordre croissant

Tout recours à l'ordre doit être tolérant pour se pérenniser. L'ordre exogène ne doit jamais agir contre l'harmonie naturelle possible en chaque individu. Tout l'art de la gouvernance moderne n'est pas dans l'ordre croissant mais, au contraire, dans sa décroissance face à la progression de la maturité, de la conscientisation et du discernement des individus-citoyens. C'est l'erreur mortelle et décliniste des sociétés conservatrices et peu démocratiques que de durcir sans cesse leurs dispositifs réglementaires et sécuritaires dans une fuite en avant prudentielle et/ou démagogique. Au-delà d'un seuil critique, plus une organisation augmente son niveau interne de réglementations et de procédures, plus elle tente d'améliorer son rendement brut, plus elle renforce l'efficacité productiviste de ses méthodes de travail à des fins économiques ou encore, plus elle pratique la rigueur managériale, comptable et de gestion envers ses membres, plus elle accélère la fin prochaine de son modèle de fonctionnement et/ou atteint les limites de sa dynamique inventive et créative. Élever le niveau d'ordre imposé, c'est assurément augmenter l'efficacité immédiate des structures et des process, des stratégies et des politiques menées, en regard de l'homme et de la femme inaboutis, c'est aussi réduire avec certitude l'efficacité de tous. L'avenir des sociétés modernes est, au contraire, dans l'engagement d'une décroissance progressive de l'ordre imposé en commençant d'abord, avant toute généralisation, par des actions ciblées et personnalisées. Réduire l'ordre imposé de manière synchrone avec l'aboutissement de l'homme et de la femme modernes, c'est forcément augmenter l'efficacité individuelle, citoyenne et sociétale sur le long terme.

LPP 486 – Ordre croissant

L'ordre imposé n'est nullement le garant du bon exercice démocratique. L'ordre ne doit pas favoriser le système aux dépens du citoyen mais d'abord protéger le citoyen contre les excès du système. L'ennemi n'est pas forcément autrui ou hors frontière mais le plus souvent intérieur et en proximité. C'est en cela que la légitimité de l'ordre doit être plus forte que sa légalité, comme il doit en être normalement du rapport prioritaire de la demande humaine face à l'offre du système. En inversant la logique, le système détourne la portée positive de l'ordre en altérant l'évolution même de l'homme moderne. En préservant la médiocratie, l'ordre imposé prouve également ses limites évolutionnaires. De la même manière en optant pour la coercition, l'autorité et la directivité dans le recours à l'ordre, le système affirme sa domination sur le citoyen et son influence décisive sur le destin des peuples. Il assume le pari que l'Humain est foncièrement fragile, infantile, instable, incapable de prendre par lui-même son destin en main, impliquant qu'un ordre imposé de l'extérieur stabilise et coordonne tout cela. En imposant l'institution garante de l'ordre avant l'Homme et le citoyen, le système commet l'erreur de toutes les civilisations perdues. Il faut, à l'inverse, pour donner du sens et de la finalité à l'ordre sociétal que celui-ci favorise la puissance de la motivation, la participation dynamique et surtout l'intelligence relationnelle, afin que le citoyen redevienne le centre de gravité de la cité et que l'Homme reprenne sa place au cœur de l'Humanité.

Autres Extraits téléchargeables sur www.bookiner.com
avec nombre de LPP

Préface - Préambule - Critique de l'existant
Avenir (26)
Besoin dominant (37)
Changement (48)
Citoyen du monde (24)
Compétence (51)
Comportement avisé (31)
Conscientisation (16)
Démocratie citoyenne (47)
Destin des hommes et des sociétés (31)
Domination économique (23)
Évidences & Bon sens (22)
Information médiatique (27)
Liberté humaine (21)
Loi & Légalité (39)
Médiocratie (18)
Mentalité dominante (15)
Ordre croissant (10)
Phénoménologie sociétale (16)
Pouvoir & Contre-pouvoir (16)
Progrès démocratique & Passage à l'acte (21)
Réciprocité (10)
Systemisation (41)
Universalité (35)
Vérité (41)
Conclusion